

# SIVOM SOLOGNE PAYS FORT

## Vocation Eau

### Délibérations du Comité Syndical



Séance du 13 décembre 2022, convoquée le 3 décembre 2022  
n° EAU 2022-08

Nombre de membres en exercice : 2

Présents : 2

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre 2022 à 18 heures, le Comité Syndical du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT, réuni dans la salle du conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur François GRESSET, Président.

Présents : Bernardino ADDIEGO, Jean-Yves DEBARRE.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Jean-Yves DEAVRRE

---

### Objet : Décision modificative n°1

---

Le Président informe l'assemblée qu'il convient de prendre une décision modificative sur le budget de la vocation eau afin de corriger le déficit de fonctionnement reporté qui s'élève à 2 783.60 € et non 2 783.80 €.

La modification budgétaire proposée est récapitulée ci-dessous :

- Compte 002 – Déficit de fonctionnement reporté : - 0.20 €
- Compte 70111 – Vente d'eau : - 0.20 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget de la vocation Eau qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement.
- MANDATE le Président pour signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jean-Yves DEBARRE



Le Président,  
François GRESSET

